

Réunion-bilan du Colloque du 13 mai

Jeudi 21 mai 2015

Rédactrice : Cécile Ropiteaux (Collectif LGBTphobies)

Ajout en italique pour précision SOSh et mise en exergue pour lecture rapide (surlignage jaune) : Sylvie (SOSh)

Boîte mails la poste :

Véronique va vider tous les messages, reçus et envoyés. Nous conserverons la boîte mails au moins dans un premier temps.

Bilan

Globalement positif, même si nos objectifs ne sont pas vraiment atteints, la journée fut de qualité, et nous n'avons pas démérité au niveau de l'équipe organisatrice. C'était quand même un challenge.

Rappel programme : <http://www.sos-homophobie.org/agenda/colloque-evenement-education-paris>

Déroulement de la journée, logistique, questions matérielles :

- délais à peu près tenus
- pas de pause (réclamée par des participant-es)
- pas de retour de la mairie, qui nous a bien accueilli-es, salle + foyer : très bien (sauf absence de chaises dans le foyer), très bien pour l'expo aussi, consignes bien claires par rapport à la sécurité.
- Olivier C. a remercié la mairie (dont plusieurs employé-es ont d'ailleurs assisté au colloque).

Rassemblement

- problèmes des changements de lieux successifs, ordres et contrordres entre préfecture et Hôtel de ville... La mairie n'aurait pas mis la sono sur le parvis. → a-t-on perdu du monde ?
- on aurait pu tracter davantage
- on était entre nous ; échanges sur les difficultés à mobiliser à l'interne de nos organisations.
- échec / personnalités qu'on voulait faire venir ; ça demande une vraie expertise, c'est un métier !
- timing très serré avec le rassemblement le midi, mais on a réussi à redémarrer assez vite.

Côté SOSh : satisfaction avec un groupe de 10-12 personnes, sur un jour non férié et avec déjà bcp d'autres événements à assurer, permettant une belle visibilité et belle photo sur Yagg. Présence de Nawak.

Échos médiatiques, interpellation MEN

Yagg, Huffington et école de journalisme présents au colloque, mais très peu d'articles, à part celui de Yagg sur le rassemblement avec 4 photos et extraits de la tribune (<http://yagg.com/2015/05/13/education-des-associations-et-des-personnalites-demandent-la-mise-en-place-dun-plan-contre-les-lgbt-phobies/>), et Michel Teychenné dans la Dépêche du Midi. (Rapport de SOS : bonne couverture.)

Twitter : quelques twitts depuis la salle (SOS, Ligne Azur, Sgen-CFDT)

Objectifs de formation

On n'a pas réussi vraiment à toucher notre cible, une trentaine d'enseignant-es seulement (7 primaire + 22 secondaire), une vingtaine d'universitaires, une dizaine d'étudiant-es.

112 personnes ; 37 personnes syndiqué-es. 71 femmes / 41 hommes.

35 personnes du monde associatif : déjà informées.

Inscriptions qui ont eu du mal à démarrer, on a débuté l'information seulement 10 jours avant le délai pour demander l'autorisation de congé pour formation syndicale.

Au regard des participant-es comme des universitaires travaillent ces thématiques, il semble que ces questions soient davantage portées par les femmes.

Tribune

http://www.huffingtonpost.fr/nathalie-allain-djerrah/lutte-contre-homophobie-ecole_b_7255374.html?utm_hp_ref=France

- des retours positifs de personnalités pour signer, et ceci très rapidement ; cela ne nous a pas garanti le succès médiatique

- délais insuffisants pour contacter les personnalités dont on n'a pas les coordonnées.
- mise en avant des trois personnes : elles passent pour les auteures, ça occulte notre travail collectif... Peu visible si on ne prend pas le lien direct.
- liste de signataires satisfaisante
- voir si on veut la faire vivre plus tard, à la rentrée

Interventions

- intéressantes, mais très denses. Johanna Dagorn a dû resserrer la sienne (et la salle s'est un peu vidée à cause du rassemblement)
- bémol sur l'intervention de Cha Prieur, qui ne correspondait pas exactement à la commande (a évacué la question des stéréotypes)
- les intervenant-es nous ont remercié pour l'initiative (comme les signataires de la tribune), ils/elles étaient content-es aussi d'avoir entendu les autres ; c'est vrai qu'il y a peu d'initiatives sur le sujet
- actes ? On a les fichiers audio, mais ce serait un boulot énorme. diaporamas ?
- demander aux intervenant-es un résumé synthétique de leurs interventions, éventuellement une ou deux images, et nous pourrions compléter en retranscrivant quelques échanges avec la salle.
- Leur demander avant fin juin, maximum 8 000 signes. Mettre la tribune en préface, l'affiche en couverture. Une page d'explication/présentation. + synthèse des groupes de travail à la fin. Ce document (« actes du colloque ») sera envoyé aux participant-es au format pdf et diffusé le plus largement possible dans nos organisations.

Bilan financier

Nous sommes 11 organisations. Contact participe à hauteur de 50 €, il reste aux 10 autres orgas : environ 78 € chacune. (montant exact du trajet de Michel Teychenné encore inconnu...)

Post réunion cela revient à 90 euros par organisation + 44 euros pour les expos conservées par SOSh soit 134 euros pour 200 demandés.

La Ferc-CGT (Olivier C.) centralise, règle les derniers remboursements et fait des justificatifs. C'est donc à elle que les participations devront être réglées.

Intervention d'Elise Devieille sur youtube

Vidéo relayée aussi sur le site fdesouche et celui de vigi-gender.

Le contenu de la vidéo n'est pas gênant en lui-même, mais c'est la façon dont elle est instrumentalisée, dénigrée (essentiellement dans les commentaires) qui est choquante. Elise Devieille souhaite la faire supprimer et nous demande de l'accompagner dans la démarche. Youtube vient de lui signifier le refus de la supprimer. Nous lui conseillons de persister, en insistant sur le fait qu'elle est citée, et a été filmée contre son gré dans un colloque sur inscriptions (contact : Cécile).

Nous échangeons sur la stratégie à adopter pour réagir, et décidons de ne rien faire (pas de communiqué, ou de commentaires massivement positifs sur la page youtube). Les nombres de vues et de commentaires tendent à se stabiliser, ne relançons pas la machine.

Nous constatons que des commentaires ont été modérés (supprimés ?), voir avec SOS s'il y en a de répréhensibles pour demander leur suppression à youtube.

Faut-il envisager une démarche juridique ? Véronique se renseigne au niveau d'une éventuelle saisine de la CNIL suite au refus de youtube.

Notre réponse sera (en différé) la publication des actes, qui nous permettra de positiver, de faire œuvre de pédagogie et de recontextualiser l'intervention d'Elise.